

Nouvelles pratiques sociales



Un pied dans la Marge

François Huot

Volume 27, Number 2, Fall 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1037674ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1037674ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Huot, F. (2015). Un pied dans la Marge. *Nouvelles pratiques sociales*, 27(2), 1–6.
<https://doi.org/10.7202/1037674ar>



AVANT-PROPOS

Un pied dans la Marge

François HUOT
École de travail social
Université du Québec à Montréal

Nouvelles pratiques sociales vous revient sous forme uniquement numérique après une année difficile. Nous avons accumulé des retards de production significatifs, retards principalement liés à un conflit de travail entre les employés étudiants et la direction de l'Université du Québec à Montréal. Le personnel du secrétariat de la revue fait partie du groupe de travailleurs et de travailleuses qui ont été en grève du début décembre jusqu'à la mi-avril 2016. Suite à ce conflit, nous avons également dû procéder à l'embauche et à la formation d'une nouvelle secrétaire de rédaction. Progressivement, tout au long de l'été, nous avons pu commencer à rattraper notre retard.

Dans ce numéro, nous présentons un substantiel dossier thématique qui a été préparé par Michel Parazelli et Céline Bellot et qui porte sur les normativités, les marginalités et l'intervention sociale. L'entrevue, réalisée par Audrey Gonin, donne la parole à une militante et à un militant du Front commun des personnes assistées sociales du Québec. Nous publions également dans ce numéro l'article gagnant du concours étudiant de 2015, quatre articles sous la rubrique *Perspectives* et un *Écho de pratique*.

LE DOSSIER THÉMATIQUE

Normativités, marginalités sociales et intervention. Ce sont les thèmes qui sont explorés dans le dossier que nous offrons dans ce numéro. Coordonné par Michel Parazelli, professeur à l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal et Céline Bellot, professeure à l'École de travail social de l'Université de Montréal, ce dossier comprend onze articles en plus d'un texte de présentation signé par les deux personnes responsables du dossier.

Normativités et marginalités sont indissociables les unes des autres. Elles sont l'objet d'une redéfinition constante qui est liée à la fois à l'action des institutions et instances de légitimation et à l'influence des pratiques humaines qui, en s'opposant et questionnant cette action, ont pour effet de repousser et de transformer les limites de ce qui est permis, de ce qui est jugé souhaitable. Cette interprétation constante de la norme, qui reste présente dans la définition de marginalités plus classiques, s'observe également au moment de la définition de nouvelles marginalités. Cette opposition produit une situation paradoxale où, à la fois, la marge séduit par son potentiel de transformation sociale et dérange par l'instabilité, la confusion et l'insécurité qu'elle laisse entrevoir. Au cœur de cette tension paradoxale entre la marge et la centralité se retrouve le travail social, sous toutes ses formes, aux prises avec ses volontés émancipatoires et ses mandats et missions d'adaptation sociale. Les différents articles du dossier explorent l'ensemble de ces questions en s'intéressant, entre autres choses, aux pratiques d'assistance au suicide, aux pratiques d'intégration des personnes vivant avec un problème de santé mentale ou bien au rôle du système judiciaire face aux marginalités.

L'ENTREVUE

Réalisée par Audrey Gonin, professeure à l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal, l'entrevue présente l'action et le travail réalisés au Front commun des personnes assistées sociales du Québec et permet de mieux comprendre le contexte, les effets et les enjeux des dernières modifications apportées au programme québécois d'aide sociale. Nicole Jetté, membre du conseil d'administration du Front commun et Yann Tremblay-Marcotte, qui agit à titre de coordonnateur, ont participé à la conversation. Ceux-ci décrivent tout d'abord la structure et le fonctionnement de l'organisme en attirant l'attention sur les défis démocratiques qui doivent être relevés quotidiennement. Les personnes assistées sociales participent aux assemblées et aux

différents comités de travail, mais une vigilance doit constamment être exercée afin d'éviter que les salariés débattent et prennent les décisions à leur place. La transformation des discours sociaux sur la responsabilité est également évoquée. Dans un contexte où les discours de stigmatisation occupent toujours l'avant-scène, il est possible d'observer la déresponsabilisation de l'État face à la pauvreté et l'omniprésence d'une idée voulant que chaque personne doive porter individuellement la responsabilité de sa situation et mettre en œuvre les moyens pour s'en sortir. Ailleurs, la discussion porte sur la fragmentation des programmes d'aide qui touche les personnes assistées sociales et sur la catégorisation des celles-ci en différents groupes distincts et spécifiques : disponibles ou non, personnes en démarche de désintoxication, jeunes et ainsi de suite. L'entrevue présente également les différentes pistes d'intervention qui sont mises de l'avant par l'organisme.

LE CONCOURS ÉTUDIANT 2015

C'est avec plaisir que nous publions dans ce numéro l'article produit par Léitia Krummenacher, étudiante de second cycle à la Haute École spécialisée de Suisse occidentale et lauréate du concours étudiant tenu l'an dernier. Son texte s'intitule « Le savoir-faire des professionnel.le.s de la modération dans les bus nocturnes genevois : une réflexion sur la participation de passager.ère.s. » Dans ce texte, c'est une pratique d'intervention à priori toute simple qui est soumise à l'analyse : un bus la nuit, de jeunes adultes de la périphérie qui peuvent ainsi participer à la vie urbaine nocturne et le travail de modérateurs travaillant, tout au long du trajet, au maintien d'un climat serein à l'intérieur du véhicule. À partir d'une perspective pragmatiste, voulant que le résultat d'une action soit la conséquence d'un rapport dynamique plutôt que le seul résultat de l'action du professionnel, l'auteure s'intéresse à la participation des jeunes au moment de l'intervention ainsi qu'à la mobilisation du savoir-faire des intervenants dans un tel contexte. Cet article permet de voir qu'au-delà d'une simple surveillance et de la présence d'une autorité plus ou moins bienveillante, l'intervention de modération nécessite la mobilisation d'une participation des jeunes qui permet non seulement d'assurer la sécurité, mais également qui permet à ceux-ci d'exister pleinement dans un espace social.

LES ARTICLES EN PERSPECTIVES

Dans ce numéro, nous présentons deux articles dans la rubrique *Perspectives étatiques* et deux autres dans la rubrique *Perspectives communautaires*.

Perspectives étatiques

Le premier article sous cette rubrique est le résultat d'une collaboration entre Isabelle Beaudry, agente de relations humaines au Centre jeunesse de l'Outaouais et Annie Devault, professeure au Département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais. Il s'intitule « Regards d'adolescentes : partager la vie d'une mère présentant un trouble de personnalité limite ». À partir d'entrevues de recherche menées auprès de six adolescentes, âgées de 12 à 15 ans et qui partagent leur quotidien avec une mère ayant reçu un diagnostic de trouble de personnalité limite, les auteures s'intéressent aux problèmes et difficultés rencontrés par celles-ci. L'analyse des données recueillies a permis de rendre évidentes des situations communes pour l'ensemble des participantes. L'article décrit comment ces adolescentes sont témoins de violence conjugale, victimes de violence familiale et vivent une situation de négligence chronique où elles trouvent difficilement une réponse à l'ensemble de leurs besoins. Le texte attire également l'attention sur un phénomène de parentification de ces adolescentes, situation où elles doivent assumer un rôle de parent ou de protecteur vis-à-vis leur propre mère ou bien auprès de leur fratrie. Parfois, elles reçoivent même les confidences intimes de leur mère. Cette situation produit un isolement social important ainsi que des manifestations de rage ou de colère. La discussion établit des similarités entre les résultats de cette étude et l'ensemble de la recherche sur ces questions. Les auteures déploient finalement un plaidoyer pour la mise en place d'une intervention professionnelle de soutien auprès de cette population.

Situé dans la même perspective, « Expérience du stress chez les agriculteurs : une analyse du genre masculin » est le titre de l'article résultant du travail de Philippe Roy et de Gilles Tremblay, respectivement professeur invité et professeur titulaire à l'École de service social de l'Université Laval. Au-delà des images bucoliques souvent associées à la vie en milieu rural, le travail d'agriculteur fait partie des métiers les plus stressants. Le niveau d'isolement, les situations difficiles au plan économique ou familial et l'adhésion par les agriculteurs masculins à des valeurs agraires traditionnelles (stoïcisme, indépendance, fierté) posent des défis majeurs au niveau de la santé mentale. En utilisant le matériel recueilli par des entrevues menées auprès de 32 hommes qui exercent le métier d'agriculteur, les auteurs de l'article veulent comprendre les liens entre ce qu'ils nomment les pratiques masculines et l'expérience du stress lié à leur condition. La présentation des résultats fait état des sources de stress qui sont identifiées par les participants : les impératifs économiques de rentabilité, la crainte d'un échec et la perte

d'un statut de pourvoyeur et de la fierté qui y est associée, les horaires et la charge de travail ainsi que les difficultés liées aux relations de couple et aux relations entre pères et fils dans un contexte de transmission de la responsabilité de l'entreprise familiale. L'étude identifie également les principales manifestations de ce stress, que ce soit au niveau de la santé physique, de la santé psychologique et de la vie quotidienne. Finalement, différents facteurs de protection sont mentionnés : les valeurs du milieu, le sens des responsabilités ou la présence d'un réseau social de soutien. L'article se termine par une discussion qui établit les liens avec l'ensemble de la recherche sur ces questions et qui dégage des pistes pour l'intervention et la recherche.

Perspectives communautaires

Le premier article qui s'inscrit dans une perspective communautaire a été rédigé par Marine Maurin, étudiante au doctorat en sociologie à l'Université Jean Monnet en France et s'intitule « Prendre place : les femmes sans-abri dans les dispositifs d'accueil et d'hébergement en France et au Québec. » Dans une perspective écologique, le monde de l'assistance destinée aux femmes sans-abri, avec la multitude des organismes, professionnels, bénévoles, espaces, activités et valeurs qui le composent, constitue un « système de prise » qui permet d'organiser leurs vies. À partir d'une étude ethnographique qui s'est déroulée à Saint-Étienne (France) et à Montréal, l'auteure explore comment les femmes prennent place dans ce monde. L'article décrit deux parcours différents qui sont empruntés par les femmes sans-abri : le parcours de l'ancrage et celui de la circulation entre les dispositifs d'assistance. Le premier se caractérise dans des pratiques d'aménagement ou d'occupation des espaces de vie offerts, dans l'investissement de lieux d'hébergement comme lieu de protection entre femmes face au monde de la rue décrit comme violent et fondamentalement masculin et dans l'usage du jeu pour meubler les périodes d'attente. Le second parcours se caractérise par une circulation constante entre différents dispositifs d'assistance, circulation qui est bien sûr liée aux limites imposées pour la durée des séjours, mais qui fait également l'objet d'une planification soignée de la part de femmes qui veulent éviter des situations difficiles. Ces deux parcours, conclut le texte, peuvent à la fois être perçus comme un problème, principalement à cause de l'impossibilité créée de se sortir de cette situation ou du refus d'une assistance qui pourrait produire des résultats, ou bien comme une possibilité, basée sur le simple fait que les femmes sont là, présentes dans le monde de l'assistance.

Le second article présenté dans une perspective communautaire s'intitule « Actions associatives auprès des travailleuses du sexe (Portugal) ». Ce texte est le résultat du travail de Marta Maia, chercheure au *Centro em Rede de Investigação em Antropologia – Instituto Universitário de Lisboa* et de Camília Rodrigues, doctorante au *Centro de Estudos de Sociologia da Universidade Nova de Lisboa*. Les auteures s'intéressent ici aux perceptions sur le travail du sexe entretenues au sein d'organisations de la société civile qui interviennent auprès de travailleuses du sexe, principalement sur la question de la prévention de la transmission des IST. L'analyse des propos des intervenantes, recueillis lors d'entretiens de recherche, fait tout d'abord état d'une tension entre deux figures de la travailleuse du sexe : la première la décrivant sous l'angle des multiples vulnérabilités qui la caractérise et la seconde portant attention aux risques et à la menace qu'elle représente pour la société. Le texte se concentre par la suite sur l'examen des différentes facettes de cette vulnérabilité et des efforts qui sont faits pour la contrer. Selon Maia et Rodrigues, l'action des organisations issues de la société civile doit se poursuivre et se renforcer.

Échos de pratique

Dans cet article intitulé « Mise en place d'un groupe de parole avec des adolescents vivant avec le VIH, Montréal : enjeux et défis pour la pratique du travail social en milieu hospitalier », Marion Onno, travailleuse sociale et étudiante de second cycle à l'École de travail social de l'Université de Montréal, et Patrick Cloos, professeur au même endroit, posent un regard rétrospectif sur une intervention réalisée dans le cadre d'un stage de maîtrise. En se basant sur les apports théoriques et méthodologiques de l'anthropologie médicale interprétative et critique et dans un contexte hospitalier où l'observance d'un traitement est souvent identifiée comme un enjeu majeur, les auteurs explorent les effets de la mise en place d'un groupe de parole composé de huit adolescents ayant contracté le VIH et âgés de 15 à 18 ans. Tout en reconnaissant les limites d'une intervention qui s'est déroulée dans le cadre d'un stage de formation, le texte met en lumière comment cette démarche a permis aux participants de répondre à leur besoin de socialisation, de briser leur isolement et de questionner leur rapport à l'infection.

Bonne lecture!